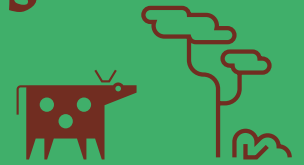



Une approche collaborative de la protection de l'environnement: les éleveurs comme défenseurs de la nature



 Les éleveurs pastoraux et autres éleveurs de bétail sont trop souvent opposés aux défenseurs de la nature. Des parcs sont parfois créés pour empêcher le bétail et les personnes d'y pénétrer, et les médias rapportent fréquemment que des éleveurs envahissent des zones protégées en cas de sécheresse, ce qui génère parfois des conflits et des violences. Le pastoralisme n'est bien sûr pas compatible avec un style de protection de l'environnement qui enferme et exclut, mais l'élevage extensif peut au contraire être placé au cœur d'approches de sauvegarde davantage axées sur les personnes.

Malheureusement, la « fortress conservation » (conservation forteresse) domine encore une grande partie des pratiques actuelles. Elle a même été présentée comme une solution dans les débats sur la protection de la biodiversité lors de la COP15. Issue du mouvement de protection de l'environnement aux États-Unis – et de la création du premier parc national à Yellowstone – la protection par l'exclusion s'est érigée en modèle depuis l'ère coloniale jusqu'à nos joursⁱ. Elle connaît aujourd'hui une résurgence qui se traduit par un important « green grabbing »ⁱⁱ (ou « accaparement vert ») placé sous la bannière de la protection de la biodiversité et de la sauvegarde de l'environnement.

Les leçons de l'utilisation communautaire des ressources naturelles et des pratiques de cogestion n'ont pas été tirées. En réponse à l'échec des approches coloniales de la protection de l'environnement, de nouvelles approches ont vu le jour, notamment le célèbre programme CAMPFIRE au Zimbabweⁱⁱⁱ. Les communautés ayant des revendications de longue date sur ces zones protégées ont été dédommagées par les revenus de la chasse ou du tourisme dans le cadre d'un accord de partage des bénéfices encadré par les autorités locales. Cependant, la réussite de ces programmes a été mitigée. Les populations locales ont rarement touché les bénéfices escomptés, les fonds ayant été siphonnés par les élites et les autorités locales.

Tandis que les organismes publics et privés dédiés à la protection de l'environnement plaident pour l'extension des zones protégées, et qu'ils bénéficient désormais d'un soutien financier considérable par le biais de projets de compensation carbone, la vieille forteresse coloniale de la protection environnementale revient à la mode. Au nom de la sauvegarde de l'environnement, les éleveurs sont fréquemment exclus des pâturages, leur bétail est confisqué et les personnes arrêtées^{iv}. Dès lors, comment s'étonner que les éleveurs s'opposent à ces formes exclusives de la protection de l'environnement^v ? Malgré la mise en place de quelques projets communautaires axés sur des principes de concession et le développement d'initiatives de subsistance alternatives, la violence envers les communautés locales, désormais désignées comme des braconniers, est parfois brutale^{vi}.

Dans le cadre du plan d'action pour la biodiversité post-2020, la Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples^{vii} exhorte tous les pays à protéger 30 % de leur territoire d'ici à 2030. Les zones ciblées sont considérées comme des zones à « faible impact humain » où vit un nombre limité de personnes, mais il peut s'agir de zones arides ou de « friches » utilisées par des éleveurs nomades^{viii}.

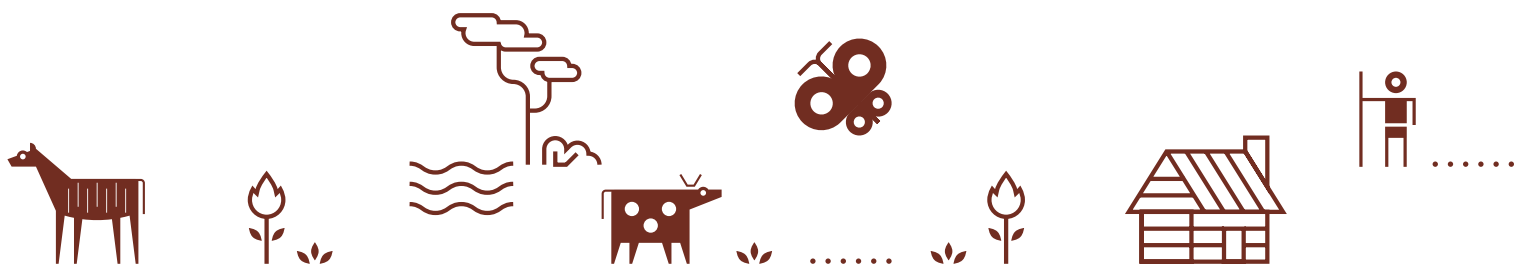
Les zones de protection de l'environnement les plus efficaces au monde sont gérées par les populations locales, et non par des autorités de parcs militarisées et des gardes forestiers bien armés derrière de grandes clôtures électriques. Ce fait est reconnu depuis longtemps, mais les leçons du passé sont souvent oubliées. Dans le cadre de l'accord de la COP15, il serait au contraire plus judicieux de placer 30 % de la surface terrestre mondiale sous le contrôle des populations locales, en visant une préservation collaborative de l'environnement qui permette à la fois de garantir les moyens de subsistance et de protéger la biodiversité^{ix}.



QUELLES SONT LES ALTERNATIVES ?

- 1.** Créer des **paysages intégrés à usage mixte**, abattre les clôtures et permettre au bétail et à la faune sauvage de coexister. Telle est la vision portée par les parcs transfrontaliersⁱ, qui permettent de maintenir des connexions paysagères plus étendues et d'améliorer la biodiversité, notamment celle des grandes espèces migratrices. Si les risques de transmission de maladies sont susceptibles d'augmenter (par exemple, la transmission de la fièvre aphteuse par le buffle vers le bétail domestique), il est possible d'y remédier en adoptant des pratiques commerciales axées sur les produits de base dans le cadre de la commercialisation des produits issus d'animauxⁱⁱ.
- 2.** Favoriser le développement des **biocorridors** et des **itinéraires de transhumance** – des solutions gagnant-gagnant en dehors des zones protégées – contribue à améliorer les connexions entre les écosystèmes, en facilitant la dispersion des espèces végétales et en préservant la biodiversitéⁱⁱⁱ. Ces corridors étant situés au cœur des systèmes d'élevage transhumant, les éleveurs sont incités à les protéger et à les entretenir, ce qui se traduit par des avantages communs au bénéfice de la protection de l'environnement.
- 3.** Mettre l'accent sur la co-gestion et l'utilisation **conjointe des paysages**, avec un partage égal des bénéfices entre les objectifs de protection de l'environnement et de préservation des moyens de subsistance. Ces efforts ne doivent pas être considérés comme une simple stratégie de zone tampon, mais comme faisant partie intégrante des objectifs de préservation de l'environnement. Par exemple, il est possible d'améliorer les moyens de subsistance des éleveurs en leur garantissant l'accès aux terres et aux pâturages, notamment en période de sécheresse, ainsi que le partage des bénéfices tirés des revenus du tourisme ou de la chasse. Cela permet aux éleveurs de bétail d'être directement impliqués dans les efforts de préservation et de s'y engager pleinement.
- 4.** Tout en utilisant les pâturages, les éleveurs peuvent jouer le rôle de gardes forestiersⁱⁱⁱⁱ, en alertant les autorités en cas de braconnage à des fins commerciales, en protégeant les sources d'eau pour une utilisation conjointe par la faune et en gérant le pâturage de façon à y encourager un usage multiple. Plutôt que d'exclure les utilisateurs les plus avertis de l'écosystème, ceux-ci peuvent participer à sa protection. Une telle approche collaborative suscite la confiance et l'engagement et réduit les conflits, ce que ne permet pas l'exclusion et la militarisation.

Les éleveurs coexistaient déjà avec la faune sauvage bien avant la création des parcs nationaux et des réserves de faune sauvage. Les plans issus de la COP15 doivent éviter les écueils d'une approche exclusive de la protection de l'environnement par l'instauration de zones protégées. Au contraire, il s'agit d'explorer les possibilités d'une sauvegarde collaborative, inclusive et « conviviale » de l'environnement en plaçant les éleveurs au cœur de ces initiatives^v.



Références

- ⁱ Voir corneredbypas.com
- ⁱⁱ Fairhead, J. et al. (2012) Green grabbing: a new appropriation of nature? *Journal of Peasant Studies* 39(2), pp.237-261. doi.org/10.1080/03066150.2012.671770
- ⁱⁱⁱ Voir fr.wikipedia.org/wiki/Communal_Areas_Management_Programme_for_Indigenous_Resources.
- ^{iv} Katie McQue, *The Guardian* (2022). bit.ly/3QgBNUD
- ^v Pour des études de ce phénomène dans le nord du Kenya, voir Schetter C. et al. (2022) *Frontier NGOs : Conservancies, control, and violence in northern Kenya*, *World Development* 151. doi.org/10.1016/j.worlddev.2021.105735 ; Mkutu, K. et Mdee, A. (2020) *Conservancies, Conflict and Dispossession : The Winners and Losers of Oil Exploration in Turkana, Kenya*, *African Studies Review* 63(4) : 831-857. doi.org/doi:10.1017/asr.2020.2 Pour des points de vue opposés, voir Northern Rangelands Trust : nrt-kenya.org/about-nrt et Oakland Institute : bit.ly/3mXlaFo
- ^{vi} Marijnen, E. et al., (2021) *Conservation in violent environments: Introduction to a special issue on the political ecology of conservation amidst violent conflict*, *Political Geography*. biblio.ugent.be/publication/8680520
- ^{vii} campaignfornature.org/high-ambition-coalition
- ^{viii} eu.boell.org/en/2021/09/07/pastoralism-india-rangeland-not-wasteland
- ^{ix} Ashoka Mukpo, Mongabay (2021). bit.ly/3xEk5Tx
- ^x Voir www.sadc.int/document/sadc-tfca-brochure
- ^{xi} Scoones, I. et al. (2010) *Foot-and-mouth disease and market access: challenges for the beef industry in southern Africa*. *Pastoralism* 1 (2), 135-164. bit.ly/3NAacvL
- ^{xii} Manzano Baena, P. et Casas, R. (2010) *Past, present and future of transhumancia in Spain: Nomadism in a developed country*. *Pastoralism* 1(1) : 73-90. bit.ly/3xkWPBT
- ^{xiii} PASTRES (2021). bit.ly/3O2liqC
- ^{xiv} Raymond, C. M. et al. (2022) *Inclusive conservation and the Post-2020 Global Biodiversity Framework: Tensions and prospects*, *Cell One Earth*, 5(3):252-264 doi.org/10.1016/j.oneear.2022.02.008. Voir aussi convivialconservation.com



Plus d'informations

Ce document est le premier d'une série de six notes d'information, préparées avant la COP15 par le programme PASTRES (Pastoralism, Uncertainty, Resilience: Global Lessons from the Margins), qui a reçu une subvention avancée du Conseil européen de la recherche (convention de subvention n° 740342, pastres.org), en collaboration avec l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI). Ces notes d'information sont publiées dans le cadre de l'Année internationale des pâturages et des éleveurs prévue pour 2026. Pour accéder aux autres notes d'information et obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur pastres.org/biodiversity.

Publié sous une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)



En soutien à l'AIPR 2026